INVENTAIRE APRES DÉCÈS DE Me DENIS MÉNARD 20 NIVÔSE AN XIII (10 JANVIER 1805)

Extrait par Me Chaulin de l'acte authentique (Coll. Part.)
Transcription et notes [1] par Dominique Waquet, docteur d'État en Sciences Économiques
(septembre 2020)

L'inventaire après décès de Me Denis Ménard [2], notaire, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, n°1449 [section Butte-des-Moulins], ledit décès arrivé susdite rue, même numéro, le onze nivôse an treize, a été fait par Me Dunays [3] et son collègue notaire à Paris le vingt nivôse an treize.

A la requête de dame Marie-Victoire Griveau [4], veuve de Me Denis Ménard, notaire demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, n°1449

1° au nom et comme tutrice naturelle d'Auguste Ménard, Pierre-Adolphe Ménard et d'Aglaé Ménard [5], ses trois enfants mineurs et de son défunt mari,

2° comme ayant droit, en cette qualité à la jouissance des biens de ses dits enfants mineurs aux termes de l'article 384 du Code

3° comme donataire en usufruit de ce dont l'article 1094 laissait à son mari la faculté de disposer, aux termes du testament par lui fait olographe en date à Paris du quatre frimaire an treize, déposé pour minute à Dunays, notaire à Paris, par ordonnance de M. Berthereau, président du tribunal civil de première instance du département de la Seine du douze nivôse an treize, enregistré à … lui-même par Maldan, le quatorze du même mois an treize,

4°et en outre ladite dame créancière de la succession de son mari à raison des conventions et stipulations résultantes de leur contrat de mariage par devant Gasche qui en a gardé la minute et son collègue, le douze juin mil sept cent quatre-vingt-douze, et jour suivant dûment enregistré

En présence 1° de M. Jean-Nicolas-Antoine Armey, jurisconsulte à Paris, y demeurant, rue de la place Vendôme, conseil de la tutelle, nommé à cette qualité par le testament ci-dessus énoncé

---

[1] Les annotations sont extraites du *Dictionnaire des habitants, résidents et propriétaires de la rue Saint-Honoré à Paris pendant la Révolution et l'Empire*, par D. Waquet (à paraître 2021).

[2] Denis Ménard de Marsainvilliers (Arrancourt (Essonne), 1759 - Paris, 11 nivôse an XIII [1er janvier 1805]) prend la suite de **Pierre Hémart** en 1788, débute r. de Seine puis r. Helvétius et exerce r. Saint-Honoré de l'an VIII à son décès (AN, *Référentiel producteurs*, FRAN_NP_011135).

[3] Vincent-Charles Dunays (Nantes, 1764 - Paris, 1820), s'installe comme successeur de Me Castel à l'étude notariale LXXIX le 2 décembre 1797, dans l'immeuble n°71 (S. Tuileries) rue Saint-Honoré, propriété d'Étienne Delahante et de son épouse Adélaïde Parseval. Il est célibataire, inscrit sur la *Liste des notables de 1801* (p. 90) et exerce jusqu'en 1820. (P. Bertholet, *Études parisiennes en 1805*, p.106.) (AN, *Référentiel producteur*, Notice FRAN_NP_0112333).

[4] Marie-Victoire Griveau est une cousine de Louis-Nicolas Griveau (1748-1823), notaire, n°448 (Kreenfeldt) rue Saint-Honoré, près de l'hôtel de Noailles. Ayant rédigé son testament par devant Me Montaud le 7 février 1806 (RE/CVIII/21) elle meurt peu après (Inventaire après décès, 13 mars 1806, étude de Me Montaud, RE/CVIII/22). (P. Bertholet, *Études*, p. 154-156) (Geneanet, *Bernard Tessier*).

[5] Auguste Ménard (1795-1869), Pierre-Adolphe Ménard, Aglaé Ménard (1793-1844), épouse de Cléophile-Michel Deherain le 9 mai 1816 à Saint-Pierre-de-Chaillot (Registre de l'archevêché de Paris et Geneanet, *Pierre de Laubier*).

2° de Mr. Pierre Ters [6], médecin, demeurant à Paris, rue Neuve-du-Luxembourg, n°149, subrogé tuteur desdits mineurs, nommé à cette qualité qu'il a accepté par avis des parents et amis desdits mineurs, reçu par M. Delorme, juge de paix du deuxième arrondissement de Paris, suivant son procès-verbal en date du quinze nivôse an treize, enregistré, expédition duquel a été représentée et tenue

Lesdits mineurs Auguste, Pierre-Adolphe et Aglaé Ménard, frères et sœurs germains, habiles à se dire et porter seuls et uniques héritiers, chacun pour un tiers dudit Sr Ménard, leur père

En marge est écrit Enregistré à Paris le vingt-quatre nivôse an treize, reçu quatre francs plus quatre décimes de subvention pour une double vacation, signé Maldan.

L'an mil huit cent vingt et un, le dix huit janvier, ces présentes ont été extraites et collationnées par Me Isidore-François Chaulin [7] et son confrère, sur la minute dudit inventaire étant en la possession dudit Me Chaulin, comme successeur immédiat dudit Me Dunays.

(Signé) illisible

---

[6] Pierre Ters (?, 1743 - Paris, 1825), chirurgien par quartier de Louis XV et Louis XVI (Juillet-août-septembre) (*Almanach Royal*, 1788, p. 629), demeurant à Versailles rue de l'Orangerie, à Paris rue du Faubourg-Saint-Honoré, hôtel de Duras (*Almanach Royal*, 1792, p. 599). Cité n°13 rue Neuve du-Luxembourg sous l'Empire, médecin de Louis XVIII et Charles X, membre du collège électoral des Deux-Sèvres, il décède à cette dernière adresse en juin 1825 (*Gazette Nationale ou Le Moniteur Universel,* 4 juillet 1825, p.4, col.1).
Pierre Ters est co-propriétaire avec Paul-Esprit-Charles de Boulongne de forêts dans la région de Nogent-sur-Seine qu'ils vendent à François-Nicolas Pérignon, notaire successeur de Me Griveau, et son épouse et dont héritent successivement leur fils Nicolas-Edouard Pérignon puis leurs trois petits enfants (*L'écho nogentais*, 15 juin 1865, p. 3, col. 3-4).

[7] Isidore-François Chaulin (Paris, 1792-Paris, 1841) est le fils de Noël-Nicolas Chaulin, papetier et de Marie-Françoise Huquier. Il est le petit-fils d'Edme-Nicolas Chaulin, marchand papetier, fournisseur des théâtres, rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Orléans.